



Le Courriel

N° 180 – 14 décembre 2011

SPECIAL SANS PAPIERS ET RESF

Chères et chers camarades,

Deux dates importantes concernant l'engagement du syndicalisme aux côtés des migrants :

- 1- Tout d'abord, une **manifestation** ce dimanche **18 décembre 2011**,
15h Métro Belleville (lignes 2 ou 11)

à l'appel notamment de : Cgt, Fsu, Unef, Autremonde, La Cimade, Collectif 31, La Ligue des droits de l'Homme (Ldh), Femmes Egalité, la Jeunesse ouvrière chrétienne (Joc), le Mrap, Resf, Sos Racisme.

« Pour la régularisation des travailleurs-euses sans papiers et l'égalité de traitement entre Français(es) et Etranger(e)s dans les études comme au travail ».

La CGT formera un cortège. Il serait important qu'il ne se limite pas aux travailleurs sans-papiers. Nous sommes également concernés en tant que FERC avec les conséquences désastreuses de la circulaire Guéant du 31 mai empêchant les étudiants de poursuivre leur séjour quand bien même ils disposent d'un contrat de travail.

Ci-joint, vous trouverez le tract CGT et le tract unitaire.

- 2- D'autre part, le **RESF** organise une **rencontre nationale à Amiens les 14 et 15 janvier**. Voir ci-joint l'ordre du jour. Merci aux camarades qui envisagent de s'y rendre de ne pas tarder à s'inscrire.



Toutes et tous dans la rue le 18 décembre 2011. 15h métro Belleville !

« Pour les droits et la dignité des migrants »

Douze organisations syndicales et associations viennent de signer la Plate-forme de lutte et de mobilisation pour : **« la régularisation des travailleurs-euses sans papiers et l'égalité de traitement entre Français(es) et Etranger(e)s dans les études comme au travail ».**

La Fsu, l'Unef, Autremonde, La Cimade, Collectif 31, la Ligue des droits de l'Homme (Ldh), Femmes Egalité, la Jeunesse ouvrière chrétienne (Joc), le Mrap, Resf, Sos Racisme et la Cgt ont présenté ce texte le 5 décembre 2011 à la presse.

Avec les autres organisations et associations qui luttent pour la défense des intérêts des migrants « Unis contre l'immigration jetable (Ucij), des « Ponts pas des murs » (Ppdm) et « D'ailleurs nous sommes d'ici », elles appellent à participer massivement à la manifestation du 18 décembre, prévue dans le cadre de la semaine internationale pour les droits et la dignité des migrants.

Dans la Plate-forme du 5 décembre, il est écrit notamment:

« Dans leur très grande majorité, les migrants, qu'ils soient avec ou sans papiers, sont des travailleurs-euses ou des futurs travailleurs-euses.

D'une manière ou d'une autre, les salarié(e)s « sans papiers » travaillent ou sont appelés à travailler dans toutes les branches de l'économie, en particulier dans les secteurs « non délocalisables » mais pas seulement, dans des grandes, des petites ou moyennes entreprises, des bureaux, chez des particuliers ou dans les champs.

La politique en matière d'immigration conduite jusqu'à aujourd'hui, dite de « lutte contre l'immigration irrégulière » a des visées électoralistes nauséabondes. Elle a aussi des conséquences graves, telles que contraindre ces travailleur-e-s sans droits, vulnérables face aux employeurs, à s'accommoder de conditions de travail et de salaires bien inférieures à celles en vigueur dans notre pays. Pire, elle vise aujourd'hui à précipiter nombre de ces salariés dans le travail mal déclaré ou non déclaré.

Et dans le même temps, la proportion des migrants qui, déjà ici en situation administrative régulière, risquent de basculer dans l'irrégularité, s'accroît. C'est le cas des jeunes majeurs, des étudiants, des demandeurs d'asile, voire

aujourd'hui des salariés au moment du renouvellement de leur titre de séjour/travail.

Nous affirmons que les travailleur-e-s migrants n'ont vocation, ni à être victimes de la déréglementation sociale, ni à en être les vecteurs. Ils ne prennent le travail de personne. Ils sont partie intégrante du salariat... »

Et à la suite de ce texte sont déclinées une série de revendications, pour lesquelles nous appelons à nous mobiliser dès maintenant :

« 1) la régularisation immédiate des salarié-e-s dont le dossier a été déposé avant le 11 juillet 2011 sur la base des critères définis par « l'addendum » et des engagements ministériels pris envers ces salarié-e-s.

2) la régularisation :

- des travailleurs-e-s sans papiers sur la base des critères nationaux améliorés, simplifiés, sécurisés par la loi et/ou la réglementation.
- des salarié-e-s migrants contraints de travailler « au noir », en obligeant leurs employeurs à les déclarer (ou en le leur permettant) et en généralisant ce qui a été mis en œuvre dans le mouvement des travailleur-e-s sans papiers.
- de tous les jeunes majeurs scolarisés, avec autorisation de travail.

3) la délivrance de plein droit de titres de séjour pérennes aux travailleur-e-s ainsi qu'à leurs familles sur la base des critères définis nationalement.

5) l'abrogation de la circulaire Guéant-Bertrand du 31 mai 2011 et la facilitation de l'obtention d'une carte de séjour permettant aux diplômés étrangers qui le souhaitent de rester travailler ici.

6) l'attribution aux étudiants étrangers d'une carte de séjour pluriannuelle, de la durée des études en France.

7) la généralisation du droit au travail à l'ensemble des détenteurs et des demandeurs de titres de séjour (y compris les demandeurs d'asile)... »

Nous avons commencé à avancer sérieusement sur quelques-unes de ces revendications avec le mouvement de grève des travailleurs-euses sans papiers. Mais beaucoup trop de nos camarades sont encore « laissés de côté » par les préfetures. Trop de camarades commencent à rencontrer des problèmes au moment du renouvellement de leur titre... quand ce ne sont pas les étudiants qui sont licenciés parce qu'étrangers.

C'est « tous ensemble » qu'il faut se dresser contre cette politique de stigmatisation des étrangers, de discrimination et de répression permanente qui n'a que trop duré... Et aujourd'hui reprise et renforcée, jusqu'à la caricature, par le ministre de l'intérieur C.Guéant.

Cette politique n'a d'autre but, dans le cadre de la crise économique et financière que nous connaissons, que d'aller vers une exploitation accrue des salariés, en particulier celles des travailleurs migrants avec ou sans papiers et d'encourager les divisions entre tous pour une plus grande mise en concurrence de tous contre tous.

Dimanche 18 décembre, toutes et tous à la manifestation.

15h Métro Belleville (lignes 2 ou 11)

Montreuil Le 6 décembre 2011.

Ensemble pour les droits et la dignité des migrant.e.s

Manifestation dimanche 18 décembre- RdV parisien à 15h à Belleville

Nous sommes des organisations participant sous différentes formes aux luttes des immigré.e.s et aux actions concrètes de soutien.

Si la situation en France pour les migrant.e.s et réfugié.e.s s'est considérablement durcie ces dernières années, tant la solidarité autour des élèves et parents d'élèves avec le Réseau Education Sans Frontières (RESF) que, depuis 2008, les grèves de travailleuses et travailleurs sans papiers ont permis de modifier le regard de la population en leur direction

Nous entrons dans une phase de débats électoraux où nous souhaitons faire entendre la voix de la solidarité, de l'hospitalité et de la fraternité. Nous répondons donc à l'appel lancé par le Forum mondial migration de Quito d'octobre 2010 et par le Forum social mondial de Dakar de février 2011 en nous engageant à faire connaître dans notre presse et sur nos listes de diffusion l'appel à ce que, dans le plus grand nombre d'endroits possibles en France, se tiennent autour du 18 décembre des initiatives exigeant une politique de solidarité réelle, juste et généreuse.

Nous appelons également à la ratification par la France de la Convention des Nations unies "pour les droits des travailleurs immigrés et des membres de leurs familles".

Nous souhaitons que nos structures locales, nos adhérent.e.s se rencontrent et construisent ensemble ces initiatives, qui feront, par delà nos différences, de cette Journée Globale Migration un moment fort de débat.

Journée Internationale de solidarité avec les migrants

Ensemble pour les droits et la dignité des migrant.e.s

Manifestation dimanche 18 décembre- RdV parisien à 15h à Belleville

Nous sommes des organisations participant sous différentes formes aux luttes des immigré.e.s et aux actions concrètes de soutien.

Si la situation en France pour les migrant.e.s et réfugié.e.s s'est considérablement durcie ces dernières années, tant la solidarité autour des élèves et parents d'élèves avec le Réseau Education Sans Frontières (RESF) que, depuis 2008, les grèves de travailleuses et travailleurs sans papiers ont permis de modifier le regard de la population en leur direction

Nous entrons dans une phase de débats électoraux où nous souhaitons faire entendre la voix de la solidarité, de l'hospitalité et de la fraternité. Nous répondons donc à l'appel lancé par le Forum mondial migration de Quito d'octobre 2010 et par le Forum social mondial de Dakar de février 2011 en nous engageant à faire connaître dans notre presse et sur nos listes de diffusion l'appel à ce que, dans le plus grand nombre d'endroits possibles en France, se tiennent autour du 18 décembre des initiatives exigeant une politique de solidarité réelle, juste et généreuse.

Nous appelons également à la ratification par la France de la Convention des Nations unies "pour les droits des travailleurs immigrés et des membres de leurs familles".

Nous souhaitons que nos structures locales, nos adhérent.e.s se rencontrent et construisent ensemble ces initiatives, qui feront, par delà nos différences, de cette Journée Globale Migration un moment fort de débat.

Journée Internationale de solidarité avec les migrants



Proposition d'ordre du jour

Samedi 14 janvier : (faculté de Droit-Sciences-Eco, pôle cathédrale, rue Vanmarke)

10h : accueil, prise de contact, échanges d'expériences de pratique, affichage de la synthèse des fiches de situation des réseaux locaux

11h à 12h 30 : adoption de l'ODJ / présentation du bilan des fiches de situation des réseaux locaux

12h30 : pause repas

14h-17h30 : PLENIERE

- Situation du RESF et bilan des actions menées
- RESF dans le cadre des campagnes électorales (adresse aux candidats ?)
- Quelles Initiatives (à venir) ? Quels outils communs (à construire) ?

18h : apéro

19h : repas

20h30 /22h30 : ATELIERS (en fonction de la discussion de l'après midi)

Exemples :

- Fonctionnement et communication dans le RESF (du local au national), les outils
- RESF et les campagnes électorales : quelles initiatives ? quels outils ?
- Autres initiatives sur les diverses situations à défendre

22h 30 : DODO et /ou Amiens by night

Dimanche 15 janvier : (Espace Dewailly salle Cavallès, place Dewailly)

PLENIERE

9h /10h : site internet - listes internet / trésorerie

10h /12h30 : restitution des ateliers, discussion, décisions (?)

13h repas

14h30 / 15h30 : ce qui n'aurait pas été traité avant.

Congrès National RESF à Amiens les samedi 14 et dimanche 15 janvier 2012

Fiche d'inscription individuelle

NOM
Prénom
Téléphone
adresse courriel@.....
RESF (ville)
Éventuellement, **nom de la structure** représentée :

Transport

J'arriverai en train en gare d'Amiens le àH.....

J'arriverai en voiture particulière à Amiens le versH.....

Repas

Je réserve et je réglerai à mon arrivée au congrès :

1 repas à 10€(approximatif) le samedi 14 janvier à midi : oui non

1 repas à 10€(approximatif) le samedi 14 janvier au soir : oui non

1 repas à 10€(approximatif) le dimanche 15 janvier à midi : oui non

Hébergement, nous ne disposons que d'une soixantaine de places en auto-hébergement chez les militants !

Je souhaite un hébergement chez un militant sous la formule suivante :

1 lit simple : oui non

1 lit en couple constitué avec (Nom Prénom) : oui non

Si nécessaire j'accepterai un lit en couple (provisoire!)

avec (Nom Prénom) : oui non

Dès la réception de votre fiche nous vous adresserons une confirmation avec les coordonnées de votre militant hébergeur.

Faute de retour de notre part sous 48H, nous vous invitons à rechercher par vous-même une pré-réservation en hôtellerie traditionnelle sachant que le congrès se tiendra dans des salles au cœur d'Amiens. (place Demailly et rue Vanmarcke)

Toutefois si des places en auto-hébergement chez les militants venaient à ce libérer, nous ne manquerions pas de vous les proposer sur la base de la présente fiche d'inscription.

J'ai déjà pré-réservé une chambre d'hôtel : oui non

Fait à le (signature)

Transmettre cette fiche d'inscription à l'adresse suivante: congres-resf@eurofr.net

Note N°1 : Pour celles et ceux qui se décident à prendre un billet de train pour venir à Amiens, **par le TGV : Bien prendre le billet TGV SNCF, avec l'arrivée à la gare SNCF d'Amiens et départ de la gare SNCF d'Amiens** ! En effet, par le TGV, celui-ci s'arrête à la gare « TGV Haute Picardie » à 40KM d'Amiens en plein champ (le 1^{er} village est « Ablaincourt-Pressoir ») et il y a une navette (qui vous attend) par autobus de la SNCF (coût modique). **Il faut que la navette autobus soit intégrée dans votre billet**, sinon si ce n'est pas prévu, vous allez devoir prendre un taxi... De même pour le retour bien sûr. Nous disons cela car, parfois la SNCF doit prévoir d'avance 2, voir 3 navettes en même temps, en fonction du nombre de passagers à prendre en fonction des billets réservés par avance, pour venir à Amiens ou partir d'Amiens...

Si vous venez de Paris, pas de problème, on prend le train, à la gare du Nord à Paris, destination Amiens (un train toutes les 2 heures, le W.E) et on arrive à la gare SNCF d'Amiens. Pour tous pb, tel RESF Amiens = 06 3191 08 07

Note N°2 : Sauf si vous venez en voiture, retenez les hôtels proches de la gare SNCF d'Amiens (dans le centre ville et jusqu'à la Maison de la Culture d'Amiens), car les hôtels du type « Formule1, Tabl'Hôtel, Première Classe, Noctuel... et autres », sont situés en périphérie d'Amiens ou à Longueau donc à 6-7 km d'Amiens, avec peu de bus de ville